

Rapport de gestion 2022

Préavis N° 6 / 2021-2026

Lausanne, le 29 mars 2023

Madame la présidente, Mesdames et Messieurs,

1. Objet du préavis

Conformément à l'article 8 des statuts de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis, le Comité de direction vous soumet ci-après son rapport de gestion pour l'année 2022.

2. Considérations générales

Le Conseil intercommunal des taxis a siégé à deux reprises en 2022.

Lors de sa séance du 5 octobre, il a adopté une révision partielle et formelle du règlement intercommunal sur le service des taxis. Il s'ensuit notamment que l'obligation d'être propriétaire du véhicule affecté à un service de taxis a été abrogée. Cette modification permet, d'une part, d'assurer la transition du changement des véhicules thermiques d'ici au 1^{er} juillet 2025 et, d'autre part, un renouvellement de la flotte plus régulier offrant ainsi un service de meilleure qualité.

Le Comité de direction a tenu trois séances en présentiel et a pris plusieurs décisions par voie de circulation. Il a ainsi décidé d'ouvrir une procédure d'appel d'offres afin de délivrer 15 concessions individuelles et 10 concessions pour les compagnies, suite à la faillite d'une compagnie de taxis prononcée au mois de novembre. Le parc automobile affecté à l'activité des taxis est composé de 177 véhicules hybrides (128 en 2021) et de 7 véhicules électriques (4 en 2021).

La Commission administrative, organe chargé notamment d'accepter l'octroi d'une concession et de réprimer les infractions au RIT, a tenu trois séances en présentiel et a rendu cinq décisions allant de la mise en garde au retrait de concession.

Le nombre de contrôles de police est de 40 diurnes et 13 nocturnes (4 en 2021). Le nombre de rapports de dénonciation établis par la Brigade des taxis s'élève à 83 (45 en 2021). Au total, on dénombre 115 dénonciations dressées (61 en 2021), tous corps de police confondus. Le nombre de véhicules contrôlés s'élève à 37 et celui des réclamations traitées à 18.

3. Statistiques

3.1. Concessions / autorisations

Concessions – Taxis de place (regroupés au sein de Taxi Services Sàrl)

Nombre de concessions	Nombre de permis de stationnement
-----------------------	-----------------------------------

	2021	2022	et de véhicules	
			2021	2022
Compagnies	4	3	82	60
Exploitants indépendants	121	118	121	121
Total	125	121	203	181

Autorisations – Type B – Taxis sans permis de stationnement

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de véhicules	
	2021	2022	2021	2022
Exploitants regroupés au sein de :				
Taxiphone	37	36	38	36
Allô Taxis !	1	1	2	2
Autres	48	47	50	48
Total	86	84	90	86

3.2. Courses effectuées par les taxis et stations

Les taxis rattachés au central d'appel de Taxi Services Sàrl ont effectué cette année 782'132 courses, soit 510'996 distribuées, dont 14'937 par l'application, et 271'136 au vol, contre 726'143 en 2021 (+7.7%).

Les stations sont au nombre de 46 et offrent un total de 173 places (statu quo).

4. Conclusion

Vu ce qui précède, le Comité de direction vous prie, Madame la présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre la résolution suivante :

Le Conseil intercommunal,

vu le préavis N° 6/2021-2026 du Comité de direction, du 29 mars 2023 ;

ouï le rapport de la Commission de gestion qui a examiné cette affaire ;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

d'approuver le rapport de gestion 2022 du Comité de direction, objet du préavis N° 6 / 2021-2026, du 29 mars 2023.

Au nom du Comité de direction

Le président

Pierre-Antoine Hildbrand

La secrétaire

Cindy Felley

